

<p>ORDRE DU JOUR</p>	 <p>ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras ☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@orange.fr</p>	<p>Conseil d'école du 05 / 07 / 2022</p>
<p>Accueil</p>	<p>Les parents présents sont remerciés, ainsi que monsieur Fouache (Conservatoire). Tous les enseignants sont présents. Aucun personnel élu n'est présent. Le compte rendu du précédent Conseil d'école (publié sur le site de l'école) n'appelle pas de commentaire.</p>	
<p>Compte rendu du Conseil d'élèves</p>	<p>Suite aux problèmes de santé du directeur en toute fin d'année, le Conseil d'élèves n'a pas pu se tenir une troisième fois cette année. Il sera de nouveau convoqué dès l'an prochain au rythme minimal de 3 réunions par an, avant chaque Conseil d'école.</p>	
<p>Informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux :</p>	<p>Le tour de table sur les actions pédagogiques permet à chaque enseignant de faire le point sur sa cohorte d'élèves de l'année.</p> <p>L'année 2022 2023 se déroulera avec un effectif en légère augmentation : au moins une douzaine d'élèves supplémentaires sera accueillie dans nos classes. Avec plus de 190 élèves, la moyenne d'élèves par classe sera environ de 24 élèves. Le directeur fait remarquer que cette augmentation permet d'être moins inquiet pour l'année N+2 (2023-2024) ; car l'an prochain, plus de 50 élèves seront scolarisés en CM2 et quitteront donc l'école en juillet 2023. Afin de ne pas être victime d'une fermeture de classe à cette période l'an prochain, il est important que les effectifs soient étoffés dès cette année.</p> <p>Les élèves de la classe du CEJS nous quittent pour le collège, et la classe du CEJS accueillera une nouvelle cohorte d'élèves scolarisés au niveau CP.</p> <p>Monsieur Fouache prend la parole pour le Conservatoire et précise les conditions de fonctionnement de l'an prochain : reconduction des plages horaires, stabilité parfaite des effectifs (53 élèves dont 14 nouveaux inscrits en CE1 et 2 arrivants en cours de cycle). Il se félicite que les choix d'instruments n'aient pas posé de problème cette année.</p> <p>Monsieur Flament met à l'honneur les personnels quittant l'école, et présente deux enseignantes arrivant : mesdames Marchand et Lempereur.</p>	
<p>Présentation par le municipalité du Plan éducatif territorial</p>	<p>Monsieur Bouquet, référent périscolaire revient sur les différentes activités gérées par le périscolaire. C'est l'occasion pour le directeur d'une part de remercier les animateurs pour leurs interventions, et également d'autre part, de regretter le manque de confiance de la Municipalité qui, malgré les démarches qu'il a effectuées, a refusé de retirer l'activité « breakdance » (que l'équipe pédagogique trouvait peu propice à un retour au calme des enfants) pendant la pause méridienne. C'est réellement déplorable que des élus, qui plus est prenant des responsabilités dans le domaine éducatif, fassent aussi peu de cas de l'avis des professionnels de l'Éducation nationale.</p> <p>La fresque murale a été terminée (sur le thème des 4 saisons en y incluant des notes de musique et des instruments pour faire référence à nos Classes à Horaires Aménagés Musicales). L'intervenante animatrice qui s'est impliquée très généreusement (aidée de quelques élèves), est chaleureusement remerciée.</p>	

<p>Aménagements et travaux : bilans et demandes</p>	<p style="text-align: center;">Les demandes urgentes concernant la sécurité :</p> <p>travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installation de portes anti-panique à toutes les sorties de secours (recommandation commission de sécurité octobre 2013), • sécurisation du dernier escalier du préau, <p style="text-align: center;">Les points préoccupants :</p> <p>travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • (bâtiment A) la réfection de la façade • panneaux d'affichages toujours inutilisables depuis plus d'un an désormais <p style="text-align: center;">Les demandes pédagogiques_:</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipement des deux dernières classes non dotées en TBI ou VPI <p style="text-align: center;">Les travaux prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le perçage de secondes portes dans toutes les classes non pourvues (recommandation commission de sécurité depuis plus de 12 ans) sera effectuée pendant les vacances scolaires. • Avec des modifications d'implantation des tableaux et supports muraux en conséquence.
<p>Aménagements et travaux : bilans et demandes</p>	<p>Mme Lemaire, présidente de l'Amicale est présente. Le directeur se fait l'écho de l'ensemble des enseignants pour la remercier ainsi que les membres de son bureau. La fête était une réelle réussite, et la participation de nouveaux parents bénévoles, venus en nombre, a été particulièrement appréciée. Les prestations des élèves ont été de qualité, et ce moment de convivialité retrouvé a été à la hauteur de sa réputation. Grand merci à tous donc. La trésorière de l'Amicale, a eu le plaisir d'annoncer que cette fête de fin d'année aura permis de générer un très joli bénéfice (supérieur à 1700€) dont ne manqueront pas de profiter nos élèves dès la rentrée prochaine !</p> <p style="text-align: center;">Encore merci à tous et particulièrement aux nombreux bénévoles qui ont contribué à faire de ce moment une réussite !</p> <p>La présidente rappelle que l'Amicale Paul Bert soutient financièrement différentes actions, pour cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école, « BCD » (plus de 1500 € cette année), • achat d'un cadeau offert aux élèves de CM2 en juin (580 € cette année), • participation au financement des sorties scolaires (plus de 1500 € par an en moyenne)...
<p>POT DE DEPART</p>	<p>Afin de fêter son départ à la retraite, le directeur invite tous les participants à partager un petit moment de convivialité...</p>

Fait le 12 juillet 2022, Eric Flament directeur.